



Conseil d'établissement 2018-2019

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement
tenue le mardi 11 juin 2019, à 16 h 30, au local 3012 du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Sont présents : M^{mes} Danielle Amyot
Mélanie Binette
Nadia Cyr
Sylvie Gagnon

Sont absents : M^{me} Patricia Charron

MM. André Cadorette
Bruno Castonguay
Michel Foisy
Frédéric Létourneau
Benoît Ouellet, directeur
Laurent Séguin
Dominic St-Pierre

MM. Gino Albert
Jean-Sébastien
Lavigne-Côté

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Comme nous avons quorum, M. Benoît Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2018-2019_159

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le point **12.b. Commandite Vie étudiante** est ajouté. Le point « **Autres points** » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Mélanie Binette. Elle est appuyée par M^{me} Nadia Cyr. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2018-2019_160

Étant donné que chacun a reçu le procès-verbal avec la convocation, nous nous abstenons d'en faire la lecture.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2019 est proposée par M. Laurent Séguin. Il est appuyé par M. Michel Foisy. Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Au point 7. **Inscriptions et admissions 2019-2020**, M. Foisy demande s'il y a une date butoir concernant les formations qui sont menacées (pas suffisamment d'inscriptions). Pas vraiment, M. Ouellet nous informe qu'il manque de 1 à 2 personnes présentement pour partir ces groupes. Il pense que les groupes seront maintenus. On souhaite être fixé d'ici les deux prochaines semaines.

5. Budget 2019-2020

M. Benoît Ouellet nous avise qu'on ne peut se prononcer sur le budget, car la Commission scolaire ne nous a pas transmis toute l'information nous permettant de le finaliser. Nous procéderons par courriel comme l'an dernier. M. Ouellet nous demande, dans un but de transparence, d'utiliser la fonction « Répondre à tous » pour poser des questions ou si vous désirez faire la proposition du budget.

6. Consultation sur les Règles de fonctionnement du centre **CÉ 2018-2019_161**

M. Benoît Ouellet nous présente les modifications apportées au document.

M^{me} Sylvie Gagnon suggère qu'au point 15, il y ait ajout d'une note concernant l'obligation à l'élève de défrayer ses frais d'inscriptions dès le début de la session. M. Ouellet en prend bonne note et la modification sera apportée l'an prochain.

Comme présenté par M. Benoit Ouellet, l'approbation des Règles de fonctionnement du centre est proposée par M. Frédéric Létourneau. Il est appuyé par M. Dominic St-Pierre. Approuvé à l'unanimité.

7. Consultation sur les Objectifs et principes de répartition - budget 2019-2020

CÉ 2018-2019_162

M. Ouellet nous explique qu'en formation professionnelle tous les budgets sont décentralisés au centre à l'exception d'un 4 % pour le MAO (acquisition de mobilier, appareillage et outillage) et une partie des revenus du Produit maximal de la taxe (PMT) est dédiée à l'entretien des bâtisses de l'ensemble du parc immobilier de la commission scolaire.

L'approbation du document « Objectifs et principes de répartition – budget 2019-2020 » est proposée par M. André Cadorette. Il est appuyé par M. Laurent Séguin.

Approuvé à l'unanimité.

8. Adoption du Projet éducatif

CÉ 2018-2019_163

Une première consultation a eu lieu au retour de la semaine de relâche avec l'ensemble du personnel. Les quatre valeurs priorisées sont **le respect, la responsabilisation, la persévérance et l'engagement**. Beaucoup d'informations pertinentes sont véhiculées dans ce projet éducatif. Nous en sommes très fiers.

L'adoption du Projet éducatif 2019-2022 du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir est proposée par M. André Cadorette. Il est appuyé par M. Laurent Séguin. Adopté à l'unanimité.

- 9. Approbation des listes de matériel scolaire** **CÉ 2018-2019_164**
M. Ouellet nous distribue deux exemples de listes de fournitures scolaires (cuisine et charpenterie-menuiserie). Toutes les listes du centre sont semblables. M. Ouellet nous explique ce qui est et ce qu'il n'est pas permis de facturer aux élèves.

L'approbation des listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 est proposée par M. Frédéric Létourneau. Il est appuyé par M. Laurent Séguin. Approuvé à l'unanimité.

- 10. Renouvellement des mandats pour 2019-2020**
M^{me} Mélanie Binette et M. Frédéric Létourneau poursuivront leur mandat en 2019-2020. M^{me} Danielle Amyot ne renouvellera pas son mandat. M. Gino Albert étant absent, M. Ouellet le contactera.

- 11. Résolution : Projet En route vers l'avenir** **CÉ 2018-2019_165**
M. Joseph-Éric Tremblay et M^{me} Stéphanie-Jeanne Bouchard nous présentent ce projet mis de l'avant en collaboration avec M. Michel Foisy. Il s'agit d'un projet intégrateur nécessitant la participation de tous les secteurs d'enseignement dans notre centre et nous croyons qu'il permettra d'augmenter notre clientèle étudiante. Une visibilité régionale, nationale et peut-être... internationale.

Il est proposé par M. Laurent Séguin, appuyé par M. Dominic St-Pierre de mettre de l'avant le projet En route vers l'avenir et d'en faire une présentation lors de l'assemblée générale du personnel. Approuvé à l'unanimité.

- 12. Autres points** **CÉ 2018-2019_166**

12.a. Projet environnemental – Camille Paradis
M^{me} Paradis présente un projet environnemental. Elle souhaite mettre en place un comité afin de réduire notre empreinte écologique lors d'événements (assiettes jetables, bouteilles d'eau, etc.). Mettre également en place différents gestes tels que le café équitable, compostage, etc.

12.b. Commandites Vie étudiante – Nadia Cyr
M^{me} Cyr nous fait part d'une demande du conseil étudiant afin de revivre l'activité de Noël (famille de nos élèves). Elle demande l'approbation du conseil pour demander des commandites.

Il est proposé par M. Michel Foisy, appuyé par M. Laurent Séguin d'approuver les deux projets, soit Projet environnemental et demande de commandites de la Vie étudiante. Approuvé à l'unanimité.

13. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

14. Date de la prochaine rencontre

Elle sera annoncée au début de la prochaine année scolaire.

15. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, **M. Laurent Séguin propose la levée de la séance à 18 h 10. Il est appuyé par M. Michel Foisy.**

CÉ 2018-2019_167

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/sg